Redevance spéciale pour les professionnels

Service proposé par la CCV

Nous souhaitions vous informer que l'ensemble des permanences entreprises organisées sur le territoire de la Communauté de communes est désormais suspendu.
Compte tenu du faible nombre de rendez-vous enregistrés lors de ces permanences, nous privilégierons désormais une approche plus souple, au cas par cas, en échangeant directement avec les entreprises concernées et, lorsque cela est nécessaire, en nous déplaçant sur site.
Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez des informations :
Personne à contacter : Karen DURIEZ -CHARGÉE DE MISSION REDEVANCE SPÉCIALE
06 01 08 09 88 / redevance.speciale@cc-volvestre.fr
Pour en savoir plus : https://www.volvestre.fr/redevance-speciale/